



Association CULTe

Assemblée Générale

Maison des Associations à Ramonville
14 mars 2020 16h

Procès – Verbal

Membres présents : 14 (Dont pouvoirs : 3) Membres excusés : 1 Membres absents : 4

ORDRE DU JOUR

- Présentation et adoption du rapport moral et d'activités.
- Présentation et adoption du rapport financier.
- Échanges sur l'orientation des activités pour 2020/2021.
- Échanges et vote sur la proposition de Jean-Daniel (Mise en réserve de 70€ pour paiement éventuel d'un abonnement auprès de O2Switch).
- Élection de cinq membres (4 postes vacants et 1 poste venant à échéance en 2020) au Conseil d'Administration, à bulletin secret en application des statuts.

-
- Ouverture de la séance à 16h, à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
 - Présentation et adoption du rapport d'activités.

Le Président donne lecture du rapport d'activités reproduit ci-dessous :

CULTe - Club des Utilisateurs de logiciels libres et de gnu/linux de Toulouse et des environs.

Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2020

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2019

Les membres de l'Association :

Le nombre de membres a très légèrement baissé entre 2018 et 2019. Si au 31 décembre 2018 nous étions 26 adhérents, nous étions 23 au 31 décembre 2018.

Il faut le rappeler, l'adhésion à notre association n'est pas obligatoire pour bénéficier de son soutien. De ce fait, le nombre d'adhérents ne reflète pas la réalité de l'activité sur l'année.

Le CULTe compte une personne morale parmi ses membres, l'Association PIC. Le CULTe est lui-même membre d'une association nationale, l'April (« Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre »).

L'administration :

L'administration du CULTe en 2019 a été assurée par 5 administrateurs, 4 postes étant demeurés vacants à l'issue de l'AG 2019. Lors de la présente Assemblée Générale 5 postes seront à pourvoir. En effet, mis à part ces quatre postes demeurés vacants, un poste d'administrateur vient à échéance en 2020.

En 2019 trois CA ont été organisés :

- Le 19 janvier.
- Le 6 juillet.
- Le 23 novembre.

Notamment afin de répondre à une des exigences du RGPD, l'application de gestion associative « Galette » (ce qui signifie « Gestionnaire d'adhérents en ligne extrêmement tarabiscoté mais tellement efficace ») est utilisée pour la gestion des adhérents et des cotisations et la communication interne, « Galette » permettant l'envoi de mails en nombre. Nous en

disposons grâce au PIC qui en assure la mise à disposition. Chaque membre a un accès à sa fiche avec identifiant et mot de passe et peut ainsi avoir directement connaissance des informations détenues le concernant. De même, chaque membre n'apparaît dans la liste du Club dans « Galette », visible des autres membres que s'il en fait la demande de façon formelle en cochant la case correspondante.

A l'heure actuelle nous ne disposons pas de la dernière version de « Galette ». Le nécessaire sera fait pour qu'il en soit ainsi en 2020.

Enfin, grâce à Pascal qui en a pris l'initiative « à bras le corps », ce dont je le remercie vivement au nom de nous tous, un inventaire complet du matériel a été réalisé en 2019. Cela devrait déboucher en 2020 sur une opération de tri aux fins de dons éventuels ou de recyclage.

La communication :

Le 23 novembre 2019 a été voté lors du CA l'officialisation d'un « groupe Facebook » pour le CULTe, lié à la « Page Facebook » préexistante. La gestion d'un groupe est beaucoup plus souple que celle de la Page. Les objectifs de cette création sont d'une part, de rendre visible l'existence du CULTe aux utilisateurs extérieurs de ce réseau, d'autres part de regrouper des informations sur le « libre » susceptibles d'intéresser les membres du CULTe inscrits sur Facebook et qui souhaitent participer à ce groupe.

Cette inscription reste évidemment un choix personnel. Les membres ont été simplement informés de cette création.

Les réseaux sociaux ne sont en aucun cas un outil d'administration ou de communication officielle du CULTe vis à vis de ses membres.

Une inscription sur le réseau très local « mesvoisins.fr » a également été validée.

Il a également été procédé à un « toilettage » de la fiche du CULTe sur l'annuaire des Associations de la Mairie de Ramonville Saint-Agne, ainsi que sur l'Agenda partagé « open-agenda » où sont publiées les informations essentielles sur le CULTe ainsi que les dates des permanences.

Ainsi, les activités du CULTe sont portées à la connaissance du public par Facebook, « mesvoisins.fr », et sont également signalées (avec quelques oublis hélas) sur « l'agenda du libre », l'agenda de Ramonville Saint-Agne et « l'open agenda » qui lui est lié, sans oublier le site internet du club bien entendu.

Les finances :

Comme voté lors de l'AG 2019, depuis le mois de juillet 2019 la cotisation annuelle (année civile) a été ramenée de 20€ à 10€. Le CULTe n'a pas sollicité de subvention auprès de la Mairie en 2019.

Une demande de subvention sera par contre formulée pour l'année 2020. La prochaine date limite du dépôt de dossier a été fixée par la Mairie au 15 mai 2020.

Les activités :

Comme l'année dernière les permanences d'accueil ont été assurées tout au long de l'année 2019. Merci à toutes celles et tous ceux qui l'ont rendu possible. En 2019, si nous avons reçu environ 25 passagers, j'ai constaté pour ma part une baisse de fréquentation par les adhérents. A ce propos, je souhaite souligner le fait qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir de profondes connaissances en informatique pour aider une personne de passage. N'oublions pas que notre propos concerne les logiciels libres autant que le système d'exploitation et qu'il peut donc se trouver que des demandes puissent concerner l'utilisation d'applications libres, ce qui se rapporte à des pratiques personnelles plus qu'à des connaissances techniques.

Le 14 avril 2019, en liaison et partenariat avec le PIC, le CULTe a participé au second « mini-village » Alternatiba, également organisé par ce mouvement à Port-Sud et le 7 septembre 2019 au Forum des Associations de Ramonville Saint-Agne.

Outil très adapté pour gérer les échanges nécessaires afin d'organiser des activités, l'outil informatique « Framavox » (Adaptation par l'Association Framasoft de l'application « Loomio ») est maintenant disponible pour le CULTe. Un « groupe » y a été créé ainsi que des sous-groupes, puis des « discussions » thématiques. Cela permet aux membres inscrits (tous les membres ont été invités à s'inscrire) de garder efficacement le contact et d'échanger de façon organisée et ordonnée. C'est l'outil idéal pour mener à bien des projets. Je l'ai personnellement expérimenté dans un autre cadre associatif et pu constater les services précieux que cela rend. Il a d'ailleurs été testé pour la préparation de notre participation au mini-village3 d'Alternatiba. Il propose de plus une palette d'outil d'aide à la décision (votes, sondages...)

Pour moi ce type d'outil (qui n'est pas un réseau social) a vocation à prendre de plus en plus de place dans la gestion de nos activités.

A propos des précédentes Assemblées Générales :

- Les révisions des statuts et du règlement intérieur : La révision des statuts a été effectivement mise en chantier pour aboutir à l'Assemblée Générale extraordinaire de ce jour. Le CA procédera à des modifications du Règlement Intérieur au cours de l'année 2020.
- Des formations thématiques : Nous n'aurons pas pu avancer dans ce domaine. Évidemment, cela reste un projet «fil rouge » pour notre association.
- Fonctionnement des listes de diffusion : L'Association PIC avait souligné des difficultés rencontrées avec le FAI Free et son dispositif anti spam pour la gestion des listes de diffusion via l'application « SYMPA ». Ce point semble toujours d'actualité.
- Changement de logo : cette éventualité n'a pas rencontré un réel écho auprès des membres. Nous pouvons donc l'abandonner aujourd'hui.

En conclusion :

- ➔ Comme à l'accoutumée le CULTe a globalement rempli son objectif principal qui est de « faire connaître et de promouvoir le système d'exploitation Linux et plus généralement les logiciels libre..... ».
- ➔ Je ne peux qu'exprimer à nouveau l'espoir que les membres qui encadrent habituellement l'activité du samedi après-midi et gèrent l'administration du CULTe soit renforcés par celles et ceux qui pourraient se rendre de temps en temps disponibles. Le nombre et la nature des activités organisées ne peut qu'être fonction du nombre de membres susceptibles de se mobiliser. A ce propos je souhaite souligner l'importance du rôle des « travailleurs de l'ombre » qui veillent discrètement mais avec toujours la plus grande efficacité au fonctionnement structurel du Club, en particulier Pascal pour tous les aspects techniques, Jean-Daniel pour les listes de discussion et le site, Christophe pour la modération des listes. Je leur adresse les plus vifs remerciements au nom du Club.
- ➔ Je conclus l'année dernière notamment par ces mots : « L'informatique dite libre, non marchande, est à mon sens aujourd'hui autant une préoccupation de citoyens que d'informaticiens.... ». Je dirais aujourd'hui « autant sinon plus, une préoccupation de citoyens que d'informaticiens ».
- ➔ C'est pour cela que nous devons à mon avis saisir toutes les occasions possibles de signaler notre existence, notamment au travers des réseaux sociaux, « paradoxe assumé » aujourd'hui à mon avis incontournables en matière de communication.

Guy Deloison, Président du CULTe.

Questions et commentaires :

Le Président invite les membres à réagir sur la teneur de son rapport en se saisissant de l'occasion qui leur est ainsi donnée de donner leur avis sur les activités du Club.

Une adhérente souhaite connaître le nombre de personnes concernées par les activités du club, en tant que membres ou passagers. *Ce nombre est évalué à environ 60 personnes par an.*

Le Président insiste sur le fait qu'il n'est pas demandé aux membres de s'inscrire sur les réseaux sociaux utilisés par le CULTe. Ils peuvent le faire s'ils le souhaitent, car cela peut s'avérer utile (il y a notamment de très nombreux groupes « Linux » sur Facebook), mais la présence du CULTe sur ces réseaux « propriétaires » relève uniquement d'un souci de visibilité. Cela n'est d'ailleurs pas exclusif d'autres inscriptions sur des réseaux du « libre » (Diaspora, Mastodon...).

Le Président fait également un point sur les démarches entreprises afin de pouvoir à terme bénéficier de la fibre à la Maison des Associations. Une demande d'intervention auprès de SFR a été faite dans ce but auprès des services de la Mairie de Ramonville Saint Agne. La société SFR doit prendre contact avec lui, mais cela n'a pas encore été suivi d'effet. Retour en a été fait au responsable informatique de la Mairie. Il est probable que l'erreur d'adresse imputable à France Télécom lors de l'installation de la ligne soit la cause des difficultés que nous rencontrons.

Les questions étant épuisées, l'adoption du rapport moral et d'activités est soumise au vote « à main levée » de l'Assemblée Générale

Résultat du vote sur le rapport moral et d'activités

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Le Rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité, le Président en remercie l'Assemblée Générale.

→ Présentation et adoption du rapport financier

COMPTE DE RÉSULTAT ANNÉE 2019

CRÉDITS

SUBVENTION	18/1/19	+400
PARTICIPATION	PIC 1/2/19	+100
COTISATIONS	MEMBRES	+240
DIVERS	(Caisse Café)	+ 25

TOTAL CRÉDIT **+765**

DÉBITS

FREE ADSL	12 * 29.99	-359.88
MAIF	30/12	-111.67
Vir (RembGD)	12/11	-115.74
FRAIS FINANCIERS		-0.34
VIR	5/1 Galettes	-40.10
VIR	5/1 Cidre	-6.58

TOTAL DÉBIT **-634.31**

RÉSULTAT NET **130.69** (- 634.31 / +765)

AVOIR BANQUE AU 31/12/2019	1343.21
AVOIR BANQUE AU 31/12/2018	1212.52
RÉSULTAT	130.69

Le Trésorier commente le résultat financier de l'année 2019.

Questions et commentaires :

La diminution du montant de la cotisation n'est pas sans conséquences. Notre attitude vis à vis des passagers doit peut-être évoluer pour motiver de nouvelles inscriptions. Un panneau pourrait être affiché sur le tableau blanc afin de sensibiliser nos visiteurs (inscriptions, dons...).

Une demande de subvention de 500€ sera déposée pour l'année 2020 (300€ de subvention de fonctionnement et 200€ de subvention d'investissement pour l'achat de « l'expolibre » de l'association APRIL.

Résultat du vote sur le rapport financier

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

→ Échanges sur l'orientation des activités pour 2020/2021

Une liste d'orientations pour 2020 est présentée aux membres :

ORIENTATIONS POUR 2020

Administration :

- Procéder à la mise à jour de « Galette ».
 - Cela permettra de bénéficier de toutes les fonctionnalités de cet outil qui permet une gestion simple et efficace

des adhésions.

- Tri et organisation de l'enlèvement des matériels obsolètes.
 - *Afin de faire de la place dans le local technique et logistique.*
- Test de l'utilisation du site O2Switch grâce à un membre qui peut gérer le CULTe en tant qu'invité sur son compte personnel.
 - *Cela permettra de soumettre au vote lors de l'AG 2021 la souscription d'un abonnement auprès de cet opérateur.*
- Demande de mise en œuvre de la Fibre auprès de la Mairie et de SFR (opérateur de la Fibre pour le Chemin Pouciquot).
 - *Afin de bénéficier de la puissance de la Fibre.*
- Changement de Fournisseur d'accès (le cas échéant).
 - *Pour diminuer le coût de l'abonnement.*

Finances :

- Dépôt d'une demande de subvention 2020 (300€ de fonctionnement plus financement d'impression sur calicot de « Expo libre » de L'April – entre 150 et 200€).

Communication:

- Inscription du CULTe sur d'éventuels réseaux sociaux locaux ainsi que les réseaux sociaux libres (ex : diaspora, mastodon..)
- Diffuser une annonce sur le journal municipal.
- Diffuser une annonce sur « La Dépêche du Midi »
- Création et achat d'un « Kakemono » ou équivalent.
- Achat de l'impression de l'exposition de l'April « Expo libre ».

Activités

- Tenue des permanences bimensuelles.
- Organisation d'une permanence décentralisée, (par exemple au « Fab Lab »?). Il s'agirait simplement de tenir la permanence dans les conditions habituelles mais dans un autre lieu.
- Organisation d'une action d'information sur le libre sur Ramonville Saint-Agne en partenariat avec le PIC (exposition/animation)
- Participation au « mini-village Alternatiba3 » à la MJC Roguet en partenariat avec le PIC.
- Participation au Forum des Associations 2020 en partenariat avec le PIC.

Évidemment, il sera difficile de tout faire... mais cet ensemble constitue une trame et un objectif à atteindre.

Questions et commentaires :

Il est proposé d'essayer de se faire connaître des autres associations utilisant la Maison des Associations.

L'organisation d'une après-midi « portes ouvertes » de découverte du matériel informatique est également évoquée.

Le Président souligne que ce sont des pistes qui sont à envisager dans le long terme.

➔ Échanges et vote sur la proposition de tester l'utilisation de O2Switch et de réserver la somme de 72€ pour l'éventuel premier abonnement.

C'est une proposition qui est portée par Jean-Daniel, qui est invité à développer sa proposition devant l'Assemblée Générale, reprenant les explications publiées sur le site du CULTe :

Nos "services internet" sont actuellement hébergés par "Le PIC". Cet hébergement a plusieurs avantages et quelques inconvénients.

Les principaux avantages sont que le service est gratuit - en fait compris dans l'adhésion au PIC, que nous prendrions de toutes façons, et que l'administration des machines qui servent de support aux services est faite par le PIC. Cela réduit donc fortement les compétences requises des administrateurs du CULTe ainsi que leur charge de travail.

Le principal inconvénient est justement que nous ne gérons pas complètement ces services. Nous ne pouvons donc pas directement modifier leur contenu, ni ajouter de service sans la participation du PIC. Le PIC est très libéral dans ce domaine, mais ses administrateurs sont bénévoles, leur compétence limitée à certains produits, et ils sont obligés de tenir compte des besoins des autres utilisateurs, ce qui est bien normal.

Le volume du contenu hébergé est limité, par exemple nous ne pouvons pas héberger de cloud, ni de bibliothèque d'isos - sans que cette limitation nous ai réellement gênée en pratique.

Le gestionnaire de listes de discussions (Sympa) est difficile à gérer et pose des problèmes sans solution actuellement.

Jean-Daniel propose de tester une solution alternative : O2switch.

Il est possible pour un prix raisonnable de se faire héberger par un fournisseur professionnel. Le seul valable (janvier 2020) est O2switch. Le prix de revient, tout compris, est de 6€ TTC par mois, soit 70 euros par an.

Pour ce prix, le volume hébergé n'est pas limité, il peut atteindre et même dépasser 300 Go, ce qui est plus que suffisant pour nos besoins. Le service est top, réponse aux question très rapide, dépannage 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Les limitations sont minimales: les machines sont partagées, la bande passante n'est donc pas toujours très bonne, les accès à la base de données sont un peu lents par moments. Quelques rares programmes sont interdits ou ne fonctionnent pas sur cet hébergement pour des raisons techniques. Un programme comme Nextcloud n'est pas actuellement réellement utilisable (pas de webdav, disponibilité à l'étude).

C'est le système qui demande le moins de réelle connaissances en administrations, tout en autorisant le plus de libertés.

Par contre les services proposés sont très nombreux, et l'interface utilisateur la plus simple possible.

Proposition :

Sur la base de son compte O2switch personnel, Jean-Daniel peut administrer un sous-compte pour le CULTe. Cela permettrait de tester le fonctionnement de ce prestataire gratuitement pour le CULTe. Cela nécessite bien sûr que ce soit Jean-Daniel qui assure cette gestion puisqu'elle nécessitera l'utilisation de ses mots de passe.

A l'issue de cette période d'observation, et sans doute à l'échéance de la prochaine Assemblée Générale 2021, l'éventuel engagement officiel du club vis à vis d'O2switch sera soumis au suffrage des adhérents.

En cas d'acceptation du projet, il faudra prévoir un financement de 72€ (Valeur au 31/03/2020) d'abonnement annuel, réserve financière pour laquelle il est demandé à l'Assemblée Générale de se déterminer pour financer le premier exercice.

La question est posée de l'intérêt de saisir l'Assemblée Générale de ce projet. Le Président précise que cela est nécessaire compte tenu de l'impact important d'une telle évolution sur la vie de l'Association, notamment sur le plan financier.

Résultat du vote sur la proposition de test O2switch

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Le proposition est adoptée à l'unanimité.

→ Élection de cinq membres au Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CULTE

A COMPTER DU 2 MARS 2019

- **BLANDY Alain** élu jusqu'en 03/22.
- **DELOISON Guy** élu jusqu'en 03/22.
- **DODIN Jean-Daniel** élu jusqu'en 03/21.
- **DUPOUY Claude** élu jusqu'en 03/20.
- **MAURETTES Jean-Jacques** élu jusqu'en 03/21.

(4 postes restent vacants)

Élection au Conseil d'Administration 2020

- 4 postes restés vacants lors de l'Assemblée Générale 2019.
- 1 poste venant à échéance en mars 2020 (DUPOUY Claude).

Candidats déclarés

- ARPIZOU Pascal
- ZULIAN Frédéric

Scrutin à bulletin secret

VOTANTS : 14

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON EXPRIMES	RÉSULTAT
ARPIZOU Pascal	12			2	ÉLU
ZULIAN Frédéric	10		2	2	ÉLU

Le Président proclame l'élection des deux nouveaux membres du CA à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale 2020 est close à 17h00.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du Conseil d'Administration Présents :

- BLANDY Alain
- DELOISON Guy
- DODIN Jean-Daniel
- ARPIZOU Pascal
- MAURETTES Jean-Jacques

Excusés :

- ZULIAN Frédéric

ORDRE DU JOUR

- Tirage au sort des durées de mandat au conseil d'administration.
- Élection des membres du bureau.
- **Ouverture de la séance à 17h.**
- **Tirage au sort des durées de mandat au conseil d'administration.**

Sur les 5 postes disponibles, le nombre de mandats de 3 ans est inférieur au nombre de candidats élus. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à un tirage au sort. En effet, ce dernier n'est destiné qu'à désigner ceux des membres élus dont le mandat sera inférieur à trois ans (durée statutaire d'un mandat au CA) si nécessaire. Pascal et Frédéric sont donc élus pour trois ans, soit jusqu'en 2023.

Tableau récapitulatif des mandats en cours (en bleu)

	AG 19	AG 20	AG 21	AG 22	AG 23
1					
BLANDY Alain					
DELOISON Guy					
4					
ARPIZOU Pascal					
ZULIAN Frédéric					
DODIN Jean-Daniel					
MAURETTES Jean-Jacques					
9					

Exemples :

- *Alain a été élu lors de l'AG de 2019 jusqu'en 2022.*
- *Pascal a été élu lors de l'AG 2020 jusqu'en 2023*
- *Jean Daniel a été élu lors de l'AG 2018 jusqu'en 2021 (tiré au sort pour 3 ans en 2018).*

Élection des membres du Bureau

Élection à la majorité simple, au plus grand nombre de « Pour ».

- Le Conseil d'Administration décide de maintenir les postes de :
 - Vice-Président.
 - Trésorier Adjoint.
- Après appel à candidature, il est constaté qu'il n'y a pluralité de candidature sur aucun des postes du Bureau.
- D'un commun accord les membres du CA décident de l'organisation d'un scrutin de liste « Bureau 2020), ainsi composée :
 - Président : DELOISON Guy.
 - Vice-Président : DODIN Jean Daniel
 - Trésorier : MAURETTES Jean Jacques
 - Trésorier adjoint : BLANDY Alain
- La liste « Bureau 2020 » est élue à l'unanimité.

Composition du Bureau 2020

Président :	DELOISON Guy
Vice-Président :	DODIN Jean-Daniel
Trésorier :	MAURETTES Jean-Jacques
Trésorier Adjoint :	BLANDY Alain

Guy DELOISON, Président

Jean Daniel DODIN, Vice-Président